

COMPLEMENT MASSIF DE POSTES PERMANENTS RÉGULIERS À TRANSÉNERGIE, PRODUCTION ET DISTRIBUTION

RAPPEL IMPORTANT

Conscœurs, confrères,

Suite à certaines problématiques soumises à votre comité provincial de coordination, concernant l'heure du retour des appels aux membres, suite à l'offre du ou des postes du bloc 3 (offerts par dotation), nous désirons rappeler **À TOUS LES POSTULANTS** ces points importants:

- ☞ Vous devez insérer votre curriculum vitae à votre demande de changement d'emploi;
- ☞ Vous devez fournir le numéro de téléphone où il serait le plus simple de vous rejoindre (ex.: cellulaire) ou fournir les coordonnées d'une personne mandatée pour exercer vos choix.

Lorsqu'un ou des postes vous sont offerts, vous avez alors jusqu'au lendemain matin, 8 h 30, pour signifier une réponse. Après ce délai (8 h 31), l'unité dotation passera au suivant.

De plus, nous vous recommandons de postuler sur tous les postes que vous désirez obtenir, indépendamment de l'exigence d'emploi de la classe salariale affichée. Nous vous demandons également d'éviter de le faire simplement pour connaître votre rang d'ancienneté; cela retarde le processus pour rien.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec votre structure syndicale.

Syndicalement,

*la forme masculine utilisée dans ce Réseau désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Fiers de notre passé
MAÎTRES DE NOTRE AVENIR

*Richard Perreault,
Président provincial*

*Sylvain Dubreuil,
Secrétaire général*